

**Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante**

N° de rapport : 23/1505-13/125  
 Concerne :  contrôle dans le cadre d'une vente  contrôle périodique  
 Type d'habitation :  maison  appartement  autres : Rez de chaussée + HALL  
 Demandeur : ..  
 Personne sur p : ..  
 Adresse de la visite : Rue LAMARCK 133 - 4000 Liège  
 Date de visite : 13/05/15 Date d'émission : 13/05/15 Références client : n.d.  
 Référentiel réglementaire : RGIE art.  271  276 bis et dérogations  271 bis  278  
 Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11

**Description de l'installation visitée :**  
 Tension d'utilisation :  ...  
 3N400 V  3x230V  2x230V  1N400V  
 Protection générale du branchement : 25 A  
 Nombre de tableaux : 1 nombre de circuits terminaux : 7

**Contrôles par examen visuel, tests et mesures :**

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	<input checked="" type="checkbox"/>		
Etat du matériel électrique installé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<input checked="" type="checkbox"/>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			<input checked="" type="checkbox"/>
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>5.3</u> MΩ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>8.89</u> Ω	<input checked="" type="checkbox"/>		

**Identification des appareils de mesure :** reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.  
**Manquements / Notes :**

Neant

\* SDB prise sans Terre

**Conclusion :**

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité  au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.
- Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur :  
 Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

 **CUFFARO Domenico**

Nom et visa du demandeur pour réception :



RAP/SOCOTEC-E273(r)/0215 - V8



SOCOTEC

SOCOTEC BELGIUM ASBL



Nr 0099

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante

N° de rapport : 23125-5-13/125

Concerne :  contrôle dans le cadre d'une vente  contrôle périodique

Type d'habitation :  maison  appartement  autres : Rés. de chaussée + HALL

Adresse de la visite : Rue de l'Industrie 133 - 4000 Liège

Date de visite : 13/05/15 Date d'émission : 13/05/15 Références client : N.A.

Référentiel réglementaire : RGIE art.  271  276 bis et dérogations  271 bis  278

Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation :  3N400 V  3x230V  2x230V  1N400V Protection générale du branchement : 25 A  
Nombre de tableaux : 1 nombre de circuits terminaux : 7

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Table with 4 columns: Description, En ordre, Pas en ordre, n.a. ou dérog. Rows include: Correspondances des schémas à l'installation, Etat du matériel électrique installé, Mesures de protection contre les contacts directs, etc.

Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.

Manquements / Notes :

NEANT  
\* SDB prise sans Terre.

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CUFFARO Domenico

Handwritten signature of the requester

RAP/SOCOTEC-E273(f)/0215 - V8



SOCOTEC BELGIUM ASBL



Nr 0099

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante

N° de rapport : 23145-513/03

Concerne :  contrôle dans le cadre d'une vente  contrôle périodique

Type d'habitation :  maison  appartement  autres : Rue de chaussée + H.H.H.

Adresse de la visite : Rue de la chaussée 23145-513/03

Date de visite : 13/05/15 Date d'émission : 13/05/15 Références client : n.d.

Référentiel réglementaire : RGIE art.  271  276 bis et dérogations  271 bis  278

Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation :  ...

3N400 V  3x230V  2x230V  1N400V

Protection générale du branchement : 25 A

Nombre de tableaux : 1 nombre de circuits terminaux : 7

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Table with 4 columns: Description, En ordre, Pas en ordre, n.a. ou dérog. Rows include: Correspondances des schémas à l'installation, Etat du matériel électrique installé, Mesures de protection contre les contacts directs, etc.

Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.

Manquements / Notes :

Handwritten notes: N.C. N.T. \* S.D.B. prise sans terre.

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

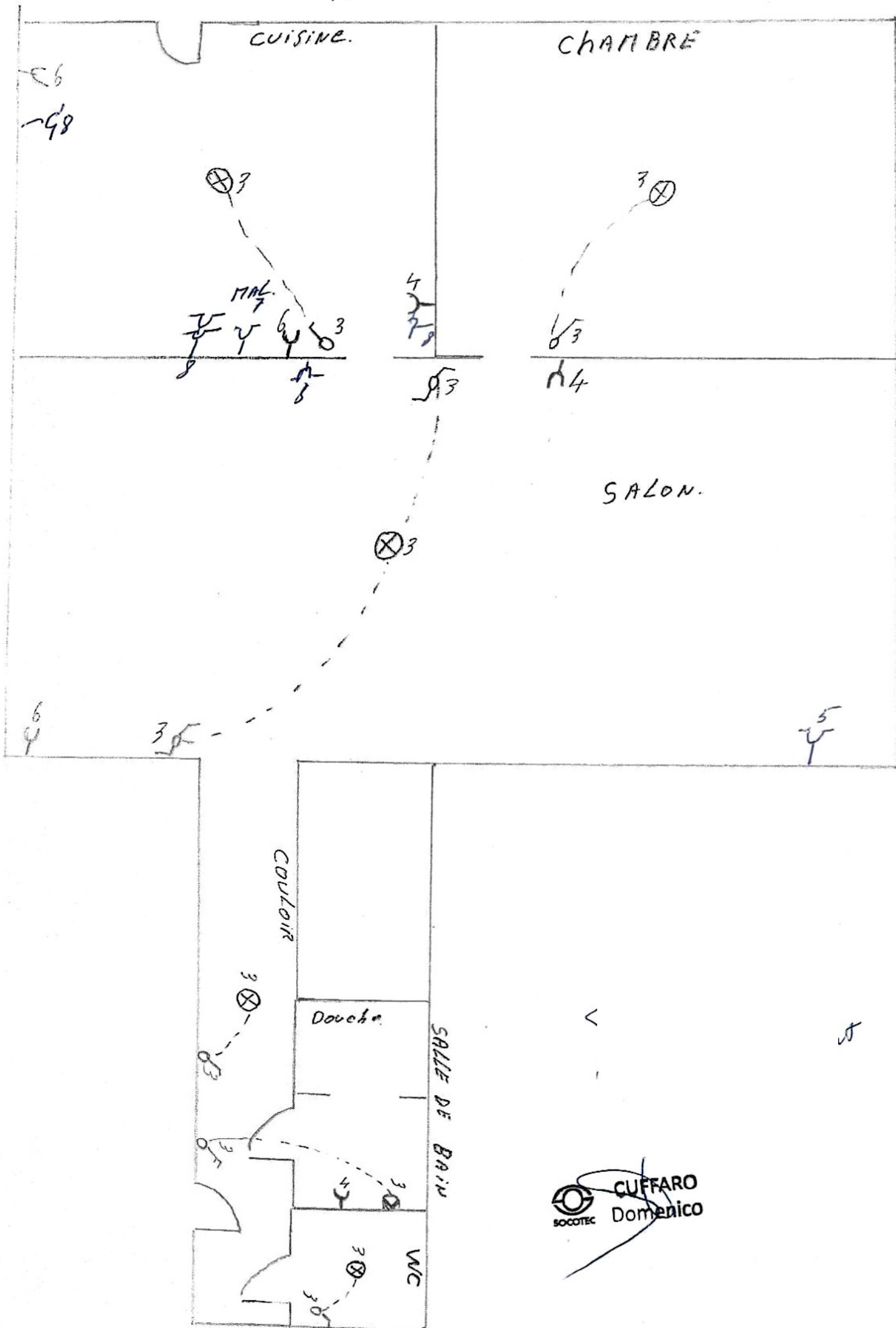
Nom et visa du demandeur pour réception :

Signature of CUFFARO Domenico

Signature of the requester

RAP/SOCOTEC-E273(f)/0215 - V8

# APPARTEMENT REZ



APPARTEMENT REZ.

Rue Lamarck, 133 4000 LIEGE

VVB  
6<sup>e</sup>

DIFF 40A 300mA

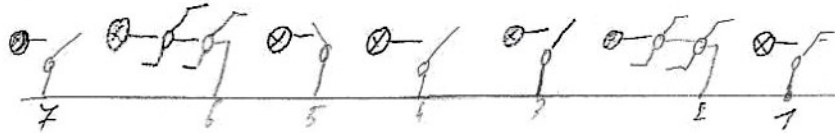
DIFF 40A 30MA

Boiler

Boiler

16A

ECLAIRAGE REZ.



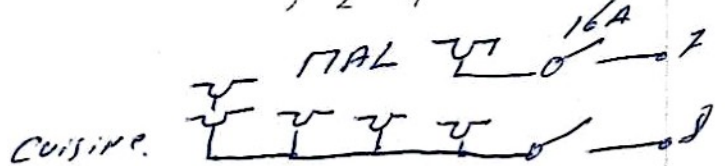
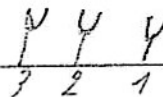
prise



ECLAIRAGE CAVE + ESCALIER + FRIGO



prise



le 13/05/2015



CUFFARO  
Domenico

J. Colm, grouw